



Paris, le 24 JAN. 2014

Le Président

DE-OF/PSB/PG-FM/14000027
Affaire suivie par : Patrice SAINT-BLANCARD
Mél : patrice.saint-blancard@stif.info

Monsieur Michel BILLOUT
Sénateur de la Seine-et-Marne
Maire de Nangis
SENAT
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Objet : situation de la ligne P

Monsieur le Sénateur-Maire, *cher ami,*

J'ai lu avec attention vos courriers concernant le fonctionnement du réseau Est, en particulier sur l'axe Paris-Provins.


Le STIF est très mobilisé pour l'amélioration de la ponctualité sur les lignes ferroviaires d'Ile-de-France, et son programme de renouvellement du train mis en œuvre dès 2006 en partenariat avec la SNCF notamment, a vocation à y contribuer fortement.

C'est la raison pour laquelle le STIF a décidé en 2006 de déployer sur l'axe Paris-Provins 19 rames AGC neuves pour un montant de près de 100 M€, et de financer directement cet investissement à 50%. La livraison de ces rames s'est achevée en 2009.

Je ne peux que déplorer aujourd'hui que cet investissement important ne produise pas à ce jour les effets escomptés sur la ponctualité de la ligne.

C'est la raison pour laquelle j'ai transmis à la SNCF le souhait de nombreux élus que les voyageurs concernés bénéficient d'un geste commercial, suite aux difficultés récurrentes des voyageurs sur cet axe.

Au-delà, le STIF a engagé l'élaboration d'un véritable Schéma Directeur du réseau Est, dont les premières propositions de la part de RFF et de la SNCF ont été présentées au Conseil du 16 mai 2013. Sur ces bases, le Conseil du STIF a décidé de mener des études complémentaires afin de préciser l'opportunité et la faisabilité de ces mesures. Sur l'axe Provins, la perspective d'électrification permettrait d'envisager le déploiement de rames Francilien, plus capacitaires, et capables de desservir les quais de gares du RER E, comme Gretz-Armainvilliers. Ce point doit donc être approfondi dans les mois qui viennent, et le STIF organisera une Commission de Suivi de ce Schéma Directeur pour vous tenir informé de l'avancement des analyses.

 Sans attendre, et pour tenir compte de votre précédent courrier, le STIF a déjà demandé à la SNCF d'étudier la faisabilité du train supplémentaire en période de pointe, pour le service annuel 2015. Les conclusions de la SNCF ne permettent pas à ce jour de l'envisager à cet horizon, compte-tenu de l'absence de matériel roulant disponible pour assurer ces dessertes. Le STIF continuera à exprimer ce besoin pour les échéances ultérieures.

Soyez convaincu que le STIF est entièrement mobilisé pour l'amélioration du service de transport en Ile-de-France, et notamment dans votre secteur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Très amicalement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Paul Huchon'.

Jean-Paul HUCHON